



FIN DU NUMERAIRE : LA DGFIP SE VEND A LA CONCURRENCE

La DDFIP 93 a présenté son plan de fermeture progressive des caisses en numéraire sur le département.

Celui-ci prévoit la fermeture de toutes les caisses en espèce dans les SIP d'ici le premier janvier 2022 . En parallèle, elle accélère la fermeture des caisses pour les trésoreries municipales. D'ici janvier 2024, il ne restera que les caisses en numéraire suivantes : Direction Berlioz, Aulnay CH, Saint Denis CH, Ville-Evard CH, Montfermeil CH, Montreuil Municipale, Sevran Municipale, Saint-Denis Municipale et la trésorerie Amendes.

La DDFIP 93 veut s'appuyer sur le déploiement des paiements aux buralistes pour fermer les caisses. C'est pour cela que les vigiles durant la campagne ont distribué à tous les usagers qui venaient aux CFP des flyers avec la liste des buralistes alentour.

L'objectif est clair : privatiser la gestion du numéraire et offrir une nouvelle clientèle aux buralistes. La DGFIP a décidé d'envoyer nos usagers les plus précaires qui veulent payer leur crèche ou leur taxe d'habitation dans des lieux où on vend des jeux à gratter, de l'alcool et des cigarettes !

Encore mieux : ils paieront sur le logiciel de la Française des Jeux qui a été privatisée à prix d'ami il y a deux ans. Et la DDFIP 93 a décidé de s'asseoir sur toutes les consignes de prévention en laissant les contribuables s'entasser au bar-tabac alors que les chiffres des addictions sont en train d'exploser suite aux dommages occasionnés par le confinement !

En parallèle, la DGFIP a obligé tous les régisseurs (SPL, Etat, agents comptables etc) à ouvrir un compte à La Banque Postale et d'ici fin août ceux-ci seront obligés de déposer leur encaisse en espèce dans une agence de la Poste. Fini les garanties fournies aux régisseurs par le Trésor Public, avec un agent de l'État qui compte devant eux et un reçu correspondant. Ils poseront un sac à la Poste et ils croiseront les doigts pour que le montant final viré sur leur compte corresponde.

Quand on sait que les régisseurs (des fonctionnaires comme nous) sont responsables sur leur argent personnel pour seulement 100,00€ par an de prime, on ne peut qu'être dégoûté par le mépris dont fait preuve l'État vis-à-vis d'eux.

Et quand on a demandé quelles garanties seraient mises en place pour les protéger, la DDFIP 93 nous a répondu :

« Si les collectivités veulent sécuriser leurs encaisses en numéraire, ils n'auront qu'à passer un marché de transport de fonds. »

Effectivement, les hôpitaux asphyxiés financièrement n'ont qu'à prendre en charge un marché de transport de fonds pour permettre à l'État de se décharger de ses responsabilités !

Alors qu'en plein confinement on nous disait l'importance d'assurer la stabilité financière des hôpitaux, un an après on leur transfère nos charges sans aucun état d'âme.

Nous refusons cette privatisation de nos missions, nous refusons d'aggraver les difficultés de nos contribuables, de nos collègues régisseurs et des collectivités dont nous avons la charge !